

NOTE DE RENTREE

Bonne rentrée à tous. Voici quelques renseignements utiles en ce début d'année scolaire :

I - Horaires

L'école fonctionne sur la base de la semaine de quatre jours.

Le matin : de 8 h 30 h à 12 h 00

L'après-midi : de 13 h 30 à 16 h 00

L'ouverture des portes se fait 10 minutes avant, soit 8 h 20 et 13 h 20.

Les enfants sont reconduits jusqu'au hall d'accueil après les heures de classe mais ne sont plus sous la responsabilité des enseignants, une fois le hall franchi. Pour un bon fonctionnement, je vous prie d'être punctuels.

II - Effectif et Répartition pédagogique

Pour cette nouvelle année scolaire 2012/2013, 115 élèves sont inscrits et répartis en 5 classes comme suit :

- ~ une classe de 25 **Cp** avec pour enseignante Madame Sylvie JOSSELIN
- ~ une classe de 23 élèves de **Ce1** avec pour enseignante Madame Violaine PARIS
- ~ une classe de 22 élèves de **Ce1/Ce2** (7 Ce1 + 15 Ce2) avec pour enseignante Madame Charlotte MUSSELWHITE.
- ~ une classe de 21 élèves de **Ce2/Cm1** (15 Ce2 et 6 Cm1) avec pour enseignante Madame Sylvie MANIERE
- ~ une classe de 24 élèves de **Cm1/Cm2** (10 Cm1 et 14 CM2) avec pour enseignante Madame Béatrice COLLEU, ainsi que Madame Caroline GANDAIS qui assurera les cours pendant la décharge de direction de Mme Colleu, tous **les mardis**.

III - Aide personnalisée

Au cours de l'année scolaire, une aide personnalisée peut être proposée à votre enfant. Celle-ci se déroulera alors deux fois par semaine (le lundi et jeudi de 16 h 00 à 16 h 50) pendant une période scolaire.

IV- Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire, fonctionne en partenariat avec *Ansamble Restauration* : tout est cuisiné sur place par le personnel du restaurant. Le paiement se fait par prélèvement automatique, par chèques ou espèces après réception de la facture. Les enfants disent le matin même, s'ils déjeunent ou non. L'appel est fait à la fois en classe et par le personnel du restaurant avant le déjeuner.(Cette année, les enfants posséderont un badge qui sera scanné avant leur entrée au restaurant scolaire).

Veillez à ce que votre enfant sache bien s'il déjeune ou non, pour éviter des soucis de logistique.

Pour faire face au nombre constant d'élèves à déjeuner, un service décalé est proposé. Les enfants de maternelle déjeuneront dès 12 h 00, puis les élèves de l'élémentaire seront servis vers 12 h 20, pendant que les maternelles terminent leur repas. Des récréations surveillées par les employés de la mairie auront lieu entre chaque service.

Le prix du repas est de 2,80 €.

V- Services de Garde

- Une **garderie municipale** accueille les enfants, le matin à 7 h 30 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30, dans les locaux du restaurant scolaire.
- Des **études dirigées** vous sont proposées par l'Amicale laïque, le soir, jusqu'à 18 h 30. (L'étude a lieu à l'école, dans la salle qui se trouve au-dessus de la classe des Cm1/Cm2). Mme Massebeuf Martine dirige cette étude. (Accès plus facile par la rue Ernest Rouxel pour récupérer les enfants le soir).
- Veillez respecter les horaires pour récupérer vos enfants.
- Un **centre de loisirs** accueille les enfants le mercredi et lors des vacances scolaires.

VI - Vacances

Toussaint	🕒 du samedi 27/10/12 au lundi 12/11/12
Noël	🕒 du samedi 22/12/12 au lundi 07/01/13
Hiver	🕒 du samedi 23/02/13 au lundi 11/03/13

Printemps

☪ Du samedi 20/04/13 au soir au lundi 06/05/13

Pont de l'Ascension

☪ *le vendredi 10 mai 2013 ne sera pas travaillé.*

Fin de l'année

☪ samedi 06/07/13

Les cours auront lieu le *mercredi 3 avril 2013*, toute la journée en compensation de l'allongement des vacances de la Toussaint.

Pont de l'Ascension : en contrepartie : les cours auront lieu *le mercredi 22 mai*, toute la journée.

VII - Assurances

Vérifiez que votre enfant est bien assuré tant en *responsabilité civile* qu'en *individuelle accident*.

Nous fournir une attestation d'assurances. Si vous êtes adhérent de la MAE, n'oubliez pas de nous donner l'exemplaire destiné à l'établissement. L'école peut vous proposer une assurance auprès de la MAE.

VIII - Liaison famille/école

Chaque enfant possède un *cahier de liaison vert* qui permet de faire le lien plus facilement entre l'école et les familles. En ce début d'année scolaire, je vous prie de compléter la feuille d'urgence, en y indiquant votre courriel (si vous en avez un) pour faciliter les échanges.

Je peux vous recevoir en outre tous les mardis de 8 h 30 à 17 h 30.

Des réunions de rentrée auront lieu auprès de chaque enseignante, courant septembre.

N'hésitez pas non plus à vous référer au blog de l'école afin de suivre quotidiennement l'actualité de l'école :

<http://ecolepubliqueploubalay.revolublog.com>

IX - Associations

Deux associations existent au sein de l'école :

- *L'Association des Parents d'Elèves de Ploubalay* dont M. Renou Patrick est le président (papa de Lili en Ce1).

- Ainsi qu'une *Amicale Laïque* dont Mme Lesage Virginie est présidente (maman de Lison en Cm2).

Mais les membres du bureau sont à réélire cette année.

Tout au long de l'année, ces associations vous proposeront diverses animations culturelles, spectacle, tombolas... en vue de financer les sorties et animations pédagogiques auprès de vos enfants : cinéma, voile, classe transplantée, spectacle... ;

N'hésitez pas à apporter votre contribution !

X - Coordonnées de l'école

En cas de besoin, le numéro de l'école est le suivant : **02 - 96 - 27 - 27 - 75**

Et son adresse e-mail : ecole.publique.ploubalay@wanadoo.fr et son

blog : <http://ecolepubliqueploubalay.revolublog.com>

ou postale : **30 rue Ernest Rouxel, 22 650 Ploubalay**

Bonne rentrée à tous !

Cordialement, la directrice, Béatrice COLLEU